

Maison de Territoire de l'Isère Rhodanienne

Qui est concerné ?

Personnes âgées
Enfants
Adultes
Adolescents

Structure spécialisée dans l'accueil d'un certain public :
Personnes en situation de handicap

Domaines d'activités principaux

Accueil, information, conseils, accès aux droits

Coordonnées

3, quai FrédéricMistral - BP 222
38217 Vienne Cedex
[04 74 87 93 30](tel:0474879330)

Présentation

Information, écoute, orientation, accompagnement. Instruction administrative et évaluation médico-sociale des demandes des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie.

Objectifs & Missions

Selon votre situation et sous certaines conditions, vous pouvez prétendre à des aides ou prestations. Ce service peut vous conseiller dans vos démarches et la mise en œuvre des décisions de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) comme l'orientation vers un établissement ou un service médico-social pour adultes : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), accueil de jour, accueil temporaire, hébergement...

Pour le territoire viennois, il existe le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'association AFIPH et le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés de l'association ALHPI. Il existe aussi une Equipe de Liaison Autisme à Domicile, un service d'aide pour les adultes ayant des troubles autistiques.



